



CAP Avenir
ORGANISME DE FORMATION

PUBLIC

Personnel non-électricien amené à effectuer des interventions élémentaires sur des équipements électriques. Agents techniques, personnel de maintenance, agents de services généraux, etc

DURÉE - TAILLE DU GROUPE

2 jours – 14h heures par jour.
Groupe de 4 à 12 apprenants.

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et comprendre le français.
Notions élémentaires de sécurité.

ÉVALUATION/VALIDATION

Évaluation à chaud, quiz.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'études de cas et de mises en situation pratiques.
Utilisation de matériel réel ou de maquettes pédagogiques.

TARIF

INTRA : 1110,00 € HT / jour hors frais de déplacement, hors frais duplication de support.

Délai d'accès :

Notre organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande.

Modalités d'accès handicap :

Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

Les actions de formation sont exonérées de TVA selon l'application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts.
(V • 02/2025)

Habilitation Electrique BS BE Manœuvres

INITIAL
(REF. INS06)

Objectifs

Permettre aux personnels non-électriciens d'intervenir en sécurité dans un environnement électrique basse tension pour :

- Réaliser des interventions simples de remplacement ou de raccordement (habilitation BS),
- Effectuer des manœuvres d'exploitation (mise en marche, arrêt, réarmement d'un disjoncteur, etc.) sans travaux (habilitation BE manœuvres).

Programme

1. Connaissances théoriques :

- Effets du courant électrique sur le corps humain,
- Zones de tension (BT / HT), définitions,
- Notions de base sur les installations électriques,
- Rôle et limites des habilitations BS et BE manœuvres,
- Matériels et équipements de protection,
- Consignes de sécurité électrique (préparation, signalisation, surveillance...).

2. Applications pratiques :

- Analyse des risques sur un chantier ou une intervention,
- Choix et utilisation des équipements de protection individuelle (gants isolants, VAT...),
- Réalisation d'une intervention de remplacement ou de raccordement sous tension,
- Exécution d'une manœuvre sur tableau électrique ou armoire (réarmement, arrêt...).

DELIVRANCE DE L'HABILITATION

Le formateur ne délivre pas lui-même l'habilitation, mais :

- Forme et évalue les stagiaires (théorie et pratique),
- Émet un avis après formation (document indispensable à la délivrance de l'habilitation par l'employeur).

Un certificat de réalisation est remis aux apprenants à l'issue de la formation.

PROFIL DU FORMATEUR

Notre formateur chargé de l'animation des sessions d'habilitation électrique BS / BE est un professionnel de l'électricité, expérimenté, habilité lui-même au niveau requis.

